



Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

SUITES AU RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA COMMISSION

Efficacité du système d'assurance qualité

du Cégep de St-Félicien

Mars 2022



Québec, le 3 mai 2022

Madame Sylvie Prescott
Directrice générale
Cégep de Saint-Félicien
1105, boulevard Hamel, C. P. 7300
Saint-Félicien (Québec) G8K 2R8

**Objet : Suivi au rapport d'évaluation de l'efficacité du système
d'assurance qualité**

Madame la Directrice générale,

La Commission a pris connaissance, lors de sa réunion du 30 mars 2022, du suivi transmis par le Cégep de Saint-Félicien le 8 décembre 2021 concernant la recommandation émise dans le cadre de l'évaluation de l'efficacité de son système d'assurance qualité. En novembre 2018, la Commission avait recommandé au Cégep de « s'assurer de l'efficacité des mécanismes de suivi des résultats de sa planification stratégique, incluant sa planification liée à la réussite. »

Dans sa démonstration, le Cégep explique tout d'abord son processus d'appel de projets en lien avec les objectifs du plan stratégique. L'examen de la documentation transmise par le Cégep à l'égard des projets en lien avec le plan stratégique amène toutefois la Commission à constater que le mécanisme vise essentiellement le suivi de la mise en œuvre de moyens. Puisqu'il est axé sur les actions réalisées et celles à entreprendre, il soutient surtout la reddition de comptes relative à la mise en œuvre d'activités déployées en vue de l'atteinte des objectifs, et non pour suivre la progression des visées inscrites au plan stratégique, tel que le recommande la Commission.

Par ailleurs, le Cégep explique comment la Direction générale et la Direction des études procèdent à l'établissement annuel d'indicateurs permettant de suivre l'évolution du plan stratégique, incluant le plan de réussite. Les indicateurs peuvent demeurer inchangés pour la durée du plan, ou être modifiés, selon les besoins. L'information est consignée dans le rapport annuel; un tableau reprend chaque axe d'intervention et les visées du plan stratégique, présenté en parallèle avec des objectifs et des indicateurs. Deux sections succèdent au tableau et

exposent, pour l'année complétée, le suivi des indicateurs ainsi que les résultats liés aux visées prévues au terme du plan. Le rapport annuel est soumis au conseil d'administration. Le Cégep effectue également le suivi des indicateurs de la réussite à l'aide de tableaux de bord sur les programmes. Les indicateurs concernant la réussite sont aussi présentés à la Commission des études. Dans sa démonstration, le Cégep dit se baser sur les plans de travail et les bilans des directions et services pour établir son tableau, inclus dans le rapport annuel.

Après avoir analysé la démonstration du Cégep, la Commission constate que l'information paraissant dans la section *Suivi des indicateurs*, à la suite du tableau inclus au rapport annuel, ne permet pas toujours de suivre la progression des visées. En effet, l'information présentée dans cette section est parfois délivrée sous forme de données brutes, et parfois il s'agit de suivi de mise en œuvre de moyens. Aussi, bien qu'il soit mentionné que le tableau se base sur l'information notée dans les plans de travail et les bilans des directions et services, il n'est toutefois pas clairement expliqué comment les données du rapport annuel sont réinvesties, pour l'année suivante, dans les plans de travail. La Commission estime donc que le mécanisme décrit par le Cégep, incluant les bilans de plans de travail et le rapport annuel, veille au suivi des résultats d'une partie des objectifs. Ainsi, la Commission estime que le Cégep met en œuvre un mécanisme partiellement efficace pour assurer le suivi de l'atteinte des objectifs de son plan. Malgré les améliorations nécessaires à apporter au mécanisme pour en accroître l'efficacité, la Commission lève la recommandation. Dans une perspective d'amélioration continue de la qualité, le prochain cycle d'audit sera l'occasion, pour la Commission, d'apprécier l'efficacité du mécanisme et, pour le Cégep, d'en témoigner.

Veillez prendre note que ce rapport sera rendu public sur le site Web de la Commission.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, mes salutations distinguées.

Le président,

Original signé

Denis Rousseau

c. c. M. Pierre-Luc Ménard, directeur des études